

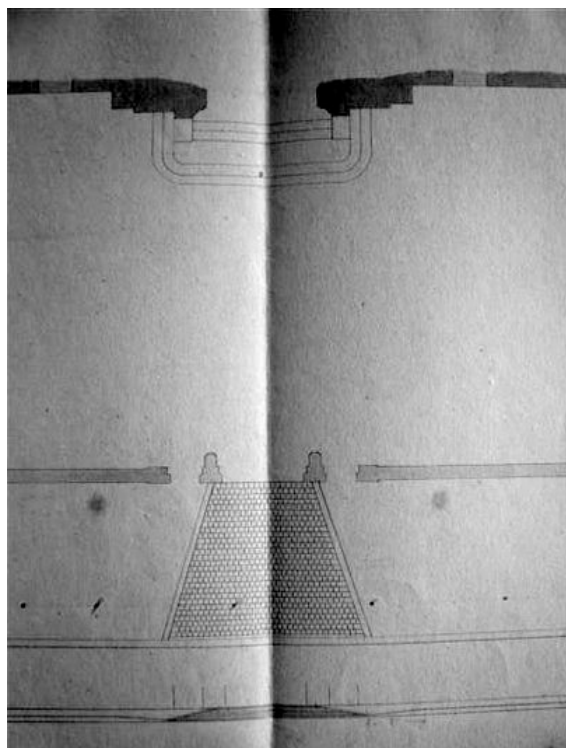
Travaux et dépenses

Pour la réalisation de la clôture, la répartition des dépenses prévues est la suivante :

- Dépense à la charge de la Ville.....10938,93 francs
- Dépense à la charge de l'Etat.....19061,07 francs

Ces dépenses concernent la continuation de la grille actuelle jusqu'à l'ancienne propriété de Mgr Robiou (7,20m), la grille dans la longueur de l'ancienne propriété de Mgr Robiou (42,30m), la grille à l'angle de l'avenue de la gare et de la rue Saint-Thomas (55,50m), le mur de clôture sur la rue Saint-Thomas ainsi que les travaux de nivellement et d'ensablement.

La dépense totale d'un montant de 30000 francs est approuvée, le 29 novembre 1864, par l'architecte de la ville J.-B. Martenot et le maire de Rennes A. Robinot de Saint Cyr puis, le 6 avril 1865, par le préfet d'Ille-et-Vilaine.



Pour le mur de clôture, rue Saint-Thomas, les travaux consistent en fouilles employées en remblais, maçonnerie en briques choisies, en granite et en grès de Vitré, taille du granite et jointoiement des briques.

Pour la grille on retrouve les fouilles employées en remblais (79,20 m³), la maçonnerie en fondation (73,90 m³) et en granite (67,41 m³), la taille du granite (378,15 m³), la grille en fer d'un poids de 15150 kg (!!!) et les trois couches de peinture dont une au minium sur une surface de 491,70 m². Les moëlons piqués utilisés sont ceux de Pont-Réan, de Cado sans oublier les grès de Vitré. Quant aux granites, ils viennent essentiellement de Saint-Marc-le-Blanc et de Kerinant en Bobital.

Les opérations concernant la clôture du lycée comportent aussi

- une sculpture en cartouche réalisé par Barré pour un montant de 86 francs et
- le pavage de la porte cochère principale du lycée pour lequel nous avons retrouvé le plan, dressé en décembre 1865 par M. Boulet, ingénieur de la voirie, et le devis, en date du 14 décembre 1864, concernant les 20 pavés de 1^{ère} classe, les 40 pavés boutisses de 2^{ème} classe, les 625 pavés de 2^{ème} classe sans oublier les bordures en granite sur une longueur de 12 mètres. (cf ci-contre)

La réception des travaux, en novembre 1867, fait état d'un excédent de dépense, pour la maçonnerie, dû à deux causes :

- addition de 11 mètres de clôture sur la rue Saint-Thomas par suite de la démolition d'un pavillon menaçant ruine.
- construction de conduits pour les eaux pluviales « qu'il importait d'éloigner du bâtiment de jonction à cause de la nature mobile du sol sur lequel il est assis ». Compte tenu des rabais des deux entrepreneurs, la dépense totale s'élevait finalement à 27929,69 francs dont 10564,18 francs incombant à la Ville.

Mentionnons pour mémoire, qu'en 1865, la Ville s'engageait aussi à réaliser un square à l'est du Palais Universitaire.

Il s'agissait là d'un premier essai après le square de la Gare et avant ceux de la place de Bretagne et de « la place qui précède l'entrée du Mail ».

Jos PENNEC



CL J-Y T